

MINI-CAMPS ÉTÉ 2019

IL RESTE DES PLACES POUR :

6-7 ans « Au galop ! »

Du 8 juillet au 10 juillet

Pour les enfants nés en 2012 et 2013

5-6 ans « Ma première nuit sous la tente »

Du 11 juillet au 12 juillet

Pour les enfants nés en 2013 et 2014

HORAIRES D'ACCUEIL DE L'ALSH

7h30 à 8h00 : Garderie sur demande

8h00 à 9h30 : Accueil des enfants

12h00 à 12h15 : Départ des enfants inscrits en 1/2 journée matin et arrivée des enfants inscrits en 1/2 journée après-midi avec repas

13h30 à 14h00 : Départ des enfants inscrits en 1/2 journée matin avec repas et arrivée des enfants inscrits en 1/2 journée après-midi

17h00 à 18h00 : Départ échelonné des enfants

18h00 à 18h30 : Garderie sur demande

⚠ AUCUN ENFANT NE POURRA ÊTRE DÉPOSÉ ENTRE 12H15 ET 13H30 AU RESTAURANT SCOLAIRE

RENTRÉE 2019/2020

Pour les inscriptions au service ALSH, les familles, dont les enfants ne sont pas scolarisés dans les écoles d'Ercé en Lamée, peuvent retirer le nouveau dossier d'inscription 2019/2020 du Pôle Enfance sur les sites internet ou dans les mairies des deux communes.

Ouvertures ALSH vacances scolaire 2019/2020

Automne : lundi 21 octobre 2019 au jeudi 31 octobre 2019

Hiver : lundi 17 février 2020 au vendredi 28 février 2020

Printemps : mardi 14 avril 2020 au vendredi 24 avril 2020

Été : lundi 6 juillet 2020 au vendredi 31 juillet 2020

INSCRIPTIONS

Si vous avez déjà inscrit votre ou vos enfants à l'accueil de loisirs durant l'année scolaire 2019/2020, vous avez juste à remplir le planning d'inscription ci-joint.

Si vous n'avez pas inscrit votre ou vos enfants à l'accueil de loisirs durant l'année scolaire 2019/2020, merci de retirer un dossier au Pôle enfance, en mairie ou sur le site de la commune et le déposer à « L'îlot z'enfants » au plus tard **le lundi 24 juin à 18h30** avec le planning d'inscription ci-joint.

Si vous souhaitez utiliser le service de garderie avant 8h00 et/ou après 18h00, merci de cocher les cases correspondantes sur le planning d'inscription ci-joint : GM pour garderie du matin et GS pour garderie du soir.

⚠ POUR TOUTE ANNULATION PRÉVENIR AU PLUS TARD 24 H À L'AVANCE

TARIFICATION

Quotient familial	Repas		Journée sans repas		½ Journée sans repas	
	Ercé Teillay	Hors commune	Ercé Teillay	Hors commune	Ercé Teillay	Hors commune
QF < 485	3,75 €	4.13 €	5,11 €	5,62 €	3,24 €	3,56 €
486 < QF < 540	3,75 €	4.13 €	6,13 €	6,74 €	3,89 €	4,22 €
541 < QF < 700	3,75 €	4.13 €	7,15 €	7,86 €	4,53 €	4,99 €
701 < QF < 950	3,75 €	4.13 €	8,18 €	8,99 €	5,18 €	5,70 €
951 < QF < 1250	3,75 €	4.13 €	9,20 €	10,12 €	5,84 €	6,43 €
1251 < QF < 1500	3,75 €	4.13 €	10,22 €	11,24 €	6,48 €	7,12 €
1501 < QF < 2000	3,75 €	4.13 €	11,24 €	12,37 €	7,12 €	7,83 €
2001 < QF	3,75 €	4.013€	12,27 €	13,49 €	7,78 €	8,56 €
GARDERIE avant 8h et après 18h sur demande			TARIFS SORTIES ET SPECTACLES			
7h30 à 8h00	2,00 €/h		Moins de 20km	3,30 €		
18h00 à 18h30	2,00 €/h		Plus de 20km	5,50€		
Dépassement après 18h30	12,03 €/h		Spectacle à l'ALSH	2,00 €		

INFORMATIONS SUR LA FACTURATION

Toute modification ou annulation doit être faite par mail la veille avant 13h30. Passé ce délai, la journée ou la demi-journée sera facturée sauf raison d'ordre familial grave ou sur présentation d'un justificatif médical.

La demi-heure de garderie est due dans son intégralité avec une pénalité de 5€ pour tout enfant inscrit avant 8h00 et finalement non présent.

Pour les « familles nombreuses » de 3 enfants et plus, la municipalité applique la tarification suivante :

- 50% de réduction pour le 3^{ème} enfant inscrit
- 75% de réduction à partir du 4^{ème} enfant inscrit

L'Accueil de Loisirs est agréé par Jeunesse et sport (DDSCPP), vous pouvez bénéficier d'aides (CAF, MSA, CE) et les chèques vacances sont acceptés. Les paiements en chèque vacances se font directement auprès du trésor public de Bain de Bretagne. Pour les enfants de moins de 6 ans, les familles peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement ou pour un rendez-vous, contacter Frédéric les lundis/mardis/jeudis/vendredis de 9h00 à 9h30 ou par mail : alsh@erceenlamee.fr

Merci de respecter ces horaires de permanence téléphonique.

**Fin des inscriptions
le lundi 24 juin à 18h30**



L'ÎLOT
z'enfants



ÉTÉ 2019



LE TEMPS DES CERISES

Du 8 juillet au 2 août
et du 26 août au 30 août

